

# RÉFORME DU DEUXIÈME CYCLE DES ÉTUDES DE MÉDECINE

## NOTE D'INFORMATION DES PILOTES DE LA RÉFORME – NOVEMBRE 2019

La réforme du deuxième cycle des études de médecine, qui fait l'objet de discussions depuis l'été 2017, a vu sa date d'application être fixée à la rentrée 2020 dans la loi Ma Santé 2022. Elle s'appliquera à cette date aux étudiants entrant en DFASM1, qui seront les premiers à bénéficier du deuxième cycle réformé, recentré autour d'une approche par compétences et faisant la part belle au réinvestissement pédagogique des stages.

Afin d'optimiser les travaux préparant la mise en œuvre de cette réforme majeure pour les études de médecine, les Ministres Agnès Buzyn et Frédérique Vidal nous en ont confié le pilotage en mai 2019. Depuis, nous nous sommes attelés à finaliser le cadrage des concepts sur lesquels se construit cette réforme, ainsi qu'à planifier le travail de production pédagogique et réglementaire devant être fourni à temps pour garantir une application sereine de cette ambitieuse réforme.

Le premier comité de pilotage élargi de cette réforme s'est tenu le 17 octobre 2019 au Ministère des Solidarités et de la Santé. À cette occasion, l'ensemble des travaux déjà réalisés ont été présentés, puis les membres du comité de pilotage y ont apporté leurs remarques et les ont validés. Cette note d'information a vocation à diffuser aussi largement que possible les éléments d'avancement de la réforme.

## EN QUOI CONSISTE LA RÉFORME ?



Les Épreuves Classantes Nationales informatisées (ECNi) seront supprimées, et remplacées par un **MATCHING** : ce système algorithmique d'affectation à l'entrée du troisième cycle permettra d'attribuer à chaque étudiant un poste (spécialité et subdivision) en se basant sur un trépied de critères : les connaissances théoriques, les compétences cliniques et relationnelles, et le parcours de formation et d'expériences extra-universitaires.

Les **CONNAISSANCES THÉORIQUES** seront évaluées par le biais d'épreuves nationales dont l'organisation ressemblera à celle des ECNi actuelles, afin de bénéficier des acquis techniques et organisationnels permis par celles-ci.

En revanche, le contenu des épreuves fera l'objet d'une diversification docimologique majeure, avec l'introduction, entre autres, de questions à réponse ouverte, de QCM contextualisés évaluant les compétences, de Tests de Concordance de Script (évaluant la réponse en situation d'incertitude) ou encore de questions à réponse sur image fixe.

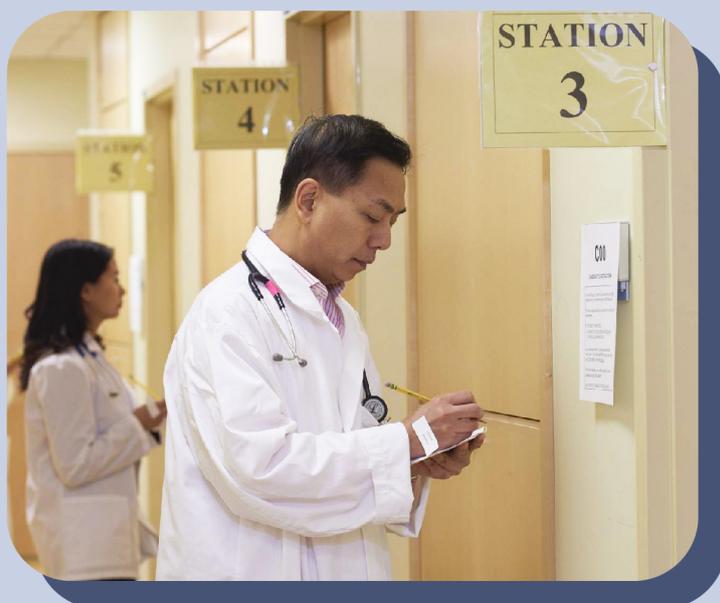
À ces évolutions s'ajoutent la hiérarchisation des connaissances évaluées en rangs de complexité graduée (A, B et C). Cette réévaluation a vocation à réduire la fraction des connaissances attendues, jugée trop spécialisées pour le deuxième cycle.

Un taux minimum de validation des questions correspondant au rang A (connaissances indispensables) sera nécessaire pour participer à la procédure de matching. Les connaissances de rang B impacteront la réussite des étudiants lors de cette procédure. Les connaissances de rang C, elles, basculeront hors du programme du deuxième cycle.

L'évaluation des **COMPÉTENCES CLINIQUES ET RELATIONNELLES** sera réalisée par le biais d'une épreuve cadrée nationalement se basant sur les **ECOS** (Examen Clinique Objectif Structuré) : cette modalité d'évaluation voit l'étudiant être évalué sur une succession de stations (au moins huit), où il doit démontrer sa maîtrise d'une compétence donnée dans des situations prédéfinies. Cette épreuve fera l'objet d'un cadrage standardisé afin d'être reproductible et permettre une égalité de traitement entre les étudiants.

L'échelle d'administration de l'épreuve (facultaire ou inter-régionale) reste encore à déterminer.

La réussite à cette épreuve sera nécessaire à l'inscription dans la procédure de matching.



La prise en compte du **PARCOURS** dans la procédure de matching sera réalisée par le biais d'un score plafonné. En découlent deux conséquences : les étudiants ne seront pas sujets à une « course à l'expérience », qui serait délétère ; et le parcours ne constituera pas un élément discriminant dans le matching.

Les étudiants pourront remplir leur score de parcours en validant des expériences parmi une liste bien cadrée et prédéfinie, indiquant le type d'expérience pouvant être valorisée, les justificatifs devant être présentés à cette fin et le nombre points que celle-ci rapporte. Ces expériences incluront notamment la recherche, les mobilités, l'engagement, etc.

La **STRUCTURE DU DEUXIÈME CYCLE** sera profondément modifiée puisque l'ECNi sera supprimé et que l'épreuve nationale de connaissances théoriques aura lieu en tout début de sixième année. Ceci permettra de libérer la sixième année du bachotage qui la parasite actuellement : elle sera alors pleinement consacrée à l'approche par compétences, l'investissement en stage et la diversification des parcours des étudiants. Cette année permettra aux étudiants une meilleure orientation à l'approche du troisième cycle.

Par ailleurs, dans ce nouveau calendrier, la date de la rentrée des étudiants de troisième cycle (internes) sera décalée au 1<sup>er</sup> octobre.

	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aoû
DFASM1												
DFASM2												
DFASM3	Épreuve de connaissances											
TCEM1		Rentrée des internes							Épreuve de compétences			Fin de la procédure de matching

# TRAVAUX PÉDAGOGIQUES

La hiérarchisation des objectifs de connaissances théoriques en trois rangs de complexité (A, B et C, par ordre de complexité croissant) a été réalisée tout au long de l'année 2019 sous l'égide de la Conférence des Doyens de facultés de médecine et de la Coordination Nationale des Collèges d'Enseignants en Médecine. Ce travail conséquent, qui a d'ores et déjà été achevé, doit permettre une réduction de la quantité de connaissances surspécialisées attendues des étudiants dans le cadre du deuxième cycle. Quelques nouveaux items ont été ajoutés au programme, principalement dans le domaine des sciences humaines et sociales en santé.

Par ailleurs, les membres du comité de pilotage de la réforme partagent l'objectif de parvenir à mettre à disposition des étudiants un document-ressource couvrant l'ensemble du programme du deuxième cycle, et ce en ligne, gratuitement, et à temps pour la rentrée 2020.

## ET LA SUITE ?

### CONCEPTION ET CADRAGE

Le cadrage des concepts sur lesquels est basée la réforme étant en voie de finition, nos travaux s'orientent progressivement vers une dynamique de plus en plus opérationnelle. Afin de permettre la production des textes réglementaires dans une temporalité satisfaisante, l'ensemble des concepts devront être actés d'ici la fin de l'année 2019. Ceci permettra, par ailleurs, aux facultés de se saisir très tôt de ces concepts (sans attendre la parution définitive des textes réglementaires) afin de préparer au mieux la mise en œuvre de la réforme.

### CONCERTATION

Le comité de pilotage de la réforme sera réuni à intervalle régulier afin de permettre de faire des points d'avancement fréquents. Afin de permettre une diffusion large des informations concernant la réforme, nous produirons des notes d'informations reprenant les nouveaux éléments d'intérêt, à destination des enseignants, des étudiants et de tous les autres acteurs concernés.

### APPLICATION

La date d'application de la réforme étant fixée à la rentrée 2020 pour les étudiants entrant en DFASM1, la priorité consiste pour nous à cadrer l'ensemble des éléments nécessaires à une entrée sereine de ces étudiants dans le deuxième cycle réformé. Les travaux de concertation et de cadrage se poursuivront en parallèle, notamment en ce qui concerne des questions à échéance plus longue.



**Pr. Marc BRAUN**  
Doyen de la Faculté de  
médecine de Nancy



**Yanis MERAD**  
Étudiant en médecine à  
l'Université de Bourgogne